

## Etat-civil

### Naissances

- **Zoé MASSOULIER**, fille de Nancy et Pierre-Gilles est née le 31 mai 2012. Meilleurs vœux de bonheur à toute la famille.

- **Coline JACQUEMAIN**, fille de Cécile et Philippe, est née le 30 juin 2012. Félicitation à notre Conseiller municipal ainsi qu'à la maman (sans oublier la grande sœur, Léonie !).



La petite Coline JACQUEMAIN

### Décès

- **René VIGNE** est décédé le 7 février 2012 à Saint-Julien après une longue maladie. Nos sincères condoléances à sa femme et sa famille. M. VIGNE a exercé le métier d'agriculteur au Chef-Lieu.

- **Daisy LAMBELET** est décédée le 8 juin 2012 à son domicile de Présilly. Bien qu'arrivés récemment sur la Commune, M. et Mme LAMBELET étaient déjà des membres actifs de l'animation et la vie du village. Toutes nos amicales pensées vont à son mari et ses enfants.

#### Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
École primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeu 16h00 à 18h00	

#### La Mairie

97, Route du Bé D'Lé  
74160 Présilly  
Téléphone : 04 50 04 42 50  
Télécopie : 04 50 04 55 61

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)

Ouverture au public :  
Lundi de 11h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 16h à 19h

#### Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »  
Immeuble Les Capucines  
157, Les Prés Bois  
74580 Viry  
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

#### Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble  
74160 Présilly  
04 50 38 52 83

#### MJC de Viry

BP 17  
437, rue Villa Mary  
74580 Viry  
04 50 04 88 98  
[mjcviry74@gmail.fr](mailto:mjcviry74@gmail.fr)

#### Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

#### téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie :17

Hôpital de St-Julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

# L'écho de Montailleux

Bulletin communal de Présilly - numéro 65 - Juillet 2012

*A la belle saison les activités et les travaux vont bon train.*

*En effet, le développement de notre région s'accélère et entraîne des adaptations permanentes.*

*Chaque collectivité mène ses projets d'aménagement et d'amélioration des services, un peu tous azimut, et cela malgré des projections financières prudentes. Mais le train roule. Ce bulletin retrace les nombreux engagements de la Commune de Présilly.*

*En résumé:*

- *La poursuite des travaux d'enfouissement des lignes (qui s'éternisent !)*
- *Le début de l'aménagement du Chef-Lieu (plus important que prévu)*
- *Le goudronnage d'entretien de quelques kilomètres de voirie*
- *La finalisation de la construction du hangar technique dans la zone artisanale*
- *La pose de conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères*
- *Le suivi de plusieurs gros projets immobiliers qui s'annoncent*
- *La relance d'un nouveau PLU*
- *La mise aux normes des captages d'eau*
- *L'extension du groupe scolaire Beaupré*

*Dans le même temps, la Communauté de Communes du Genevois suit au même rythme des projets décisifs pour l'avenir :*

- *la création d'un second réseau d'eau potable depuis Metailly*
- *L'important dossier des transports collectifs, et au premier chef le projet de tramway Genève/St-Julien gare*
- *La concrétisation d'un nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) et d'un Plan Local de l'Habitat (PLH)*

*Au-delà de ce foisonnement de projets, la vie collective se densifie également, et je remercie tous ceux qui organisent ou participent aux échanges, rencontres, fêtes, repas...*

*A tous, je souhaite un bon été, et à ceux qui le peuvent, de bonnes vacances.*

*Le Maire,  
Alain BULLAT*

### Compte-rendu des conseils municipaux

#### Finances :

- Souscription de deux emprunts : Le Conseil municipal décide de souscrire un emprunt de 35 000 € sur le budget de l'eau afin de financer les travaux de renforcement du réseau d'eau sur les Hôteliers, et d'un emprunt de 150 000 € sur le budget principal pour compléter le financement des travaux de requalification du Chef-Lieu.

#### Projets d'investissement :

- Réalisation d'un square au Petit-Châble : suite à l'achat de la parcelle faisant l'angle de la route du Moulin et de la route du Salève au Petit-Châble, un groupe de travail s'est réuni afin de réfléchir à son aménagement.

Il est proposé de créer une aire en bordure de la route du Moulin accueillant des conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères et les panneaux d'affichages, et un square avec jeux pour enfants, espaces verts et table de pique-nique. Ce second espace sera clos.

Après appel public à concurrence, le marché a été confié à l'entreprise Création Nature pour un montant de 19 035 € HT. Les travaux se feront en septembre-octobre.

- Requalification du Chef-Lieu : après mise en concurrence, 2 entreprises ont répondu. La mieux disante a été retenue, à savoir la SCREG avec la solution offre de base + option 2 + tranche conditionnelle (création d'un square à côté de la salle des fêtes) pour un montant total de 609 152,82 € TTC.

- Entretien de la voirie communale : Après mise en concurrence, un marché d'entretien de la voirie a été attribué à la SCREG. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un montant maximal de 120 000 € sur deux ans.

- Projet de rond-point sur la RD18 : le Maire rappelle qu'un projet de rond-point est à l'étude sur la RD 18, au niveau de l'intersection avec le chemin rural dit « du Mort ». Ce rond-point aura pour objet de sécuriser et faciliter la desserte des secteurs urbanisés ou en voie d'urbanisation situés à proximité (les Grands Prés, ancienne usine ACE, future zone artisanale sur le secteur de Beaumont), ainsi que de marquer l'entrée d'agglomération du Châble.

Cette réflexion se fait en coordination avec la Commune de Beaumont, la Communauté de Communes et le Conseil général. Une étude de faisabilité et d'implantation a été réalisée, qui s'avère concluante.

Dans les mois qui viennent, le projet va être précisé dans ses implications techniques et financières.

#### Ressources humaines :

- Recrutement de deux agents techniques non titulaires : le Conseil décide de recruter deux agents techniques en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) qui permet de bénéficier d'aides de l'Etat. Un agent est embauché à raison de 30 heures hebdomadaires jusqu'en octobre, et le second à temps plein jusqu'en décembre.

#### Voirie-Chemins :

- Déplacement du chemin rural de Beauregard : le Conseil municipal a décidé de déclasser le chemin, de le vendre au riverain au prix de 1 €, et d'acheter audit riverain un tènement de même surface qui borde la RD 18 pour la somme de 1 €.

- balisage et entretien des chemins de randonnée : le Conseil municipal souhaite favoriser les voies de cheminement doux et la pratique de la randonnée, atout important de la Commune. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées :

\* entretiens de chemins permettant aux promeneurs de passer hors des routes et aux chevaux de ne pas traverser les champs cultivés. Trois chemins ont déjà été réhabilités : entre la route de Chez Cambin et la RD 18, aux Oucherets et à Mikerne.

\* élaboration, en collaboration avec la Commune de Feigères et le Syndicat du Salève, d'un circuit pédestre et patrimonial qui reliera entre elles les différentes pierres croisées recensées sur les deux Communes.



### Un point sur les travaux

#### Travaux réalisés :

- Protection des captages d'eau potable de Montaignoux : les travaux ont été entièrement réalisés. Ils permettent de garantir la bonne qualité de l'eau distribuée. La Commune a en outre profité de ces travaux pour améliorer les chemins forestiers.



Les captages ont été défrichés, refaçonnés et clôturés



Des canaux détournent les eaux de ruissellement

- Installation de conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères : les premiers conteneurs semi-enterrés ont fait leur apparition au Chef-Lieu (près de la mairie), au Petit-Châble (en bas de la Route du Salève) et en bas de la route de Beauregard. Ils seront bientôt en service. Dorénavant, les habitants de ces secteurs devront apporter leurs ordures dans ces conteneurs. Ce système d'apport volontaire se généralisera dans les années qui viennent.



L'abribus de Beauregard réaménagé, avec un conteneur semi-enterré

- Arrivée du gaz de ville au Chef-Lieu :

Il était attendu plus tôt, mais le gaz de ville est enfin en service au Chef-Lieu depuis le mois de mai. Cela laisse le temps aux personnes intéressées par cette nouvelle énergie de procéder à la modification de leur installation : pour eux, plus de problème de gestion de stock ! Cette opération aura été permise grâce aux travaux d'enfouissement des réseaux et à la participation de la Commune à hauteur de 24 000 €.



La haie de Pomier

- Aménagement de l'abribus de Beauregard : profitant de l'installation d'un nouveau transformateur électrique, l'abribus a été refait et jumelé avec le panneau d'affichage. Un massif de fleur a été réalisé à proximité afin de marquer l'entrée sur la Commune.

- Plantation d'une haie sur l'aire touristique de Pomier : elle permettra d'isoler un peu l'espace pique-nique de la RD 1201.

### Un point sur les travaux

#### Travaux en cours

- Enfouissement des lignes aériennes : le secteur de Beauregard est quasiment terminé : la plupart des poteaux ont été enlevés et les branchements terminés. Concernant le Chef-Lieu, des retards ont été pris en raison de difficultés avec France Telecom. Les câbles souterrains ont été tirés et les tranchées sont refermées. Il reste des branchements à faire et tous les poteaux à enlever.

- Construction du hangar technique : les bardages et la dalle sont terminés. Les finitions intérieures sont en cours d'élaboration et les abords (portail, enrobés, espaces verts) suivront prochainement. Les services techniques pourront bientôt emménager.



Le hangar technique est presque terminé

- Logement sociaux au Petit-Châble « le Préau » : les travaux de finition sont en cours. La livraison est prévue à l'automne.

- Requalification du Chef-Lieu : Les travaux vont se faire en deux phases : le secteur Route de Beauregard/Rue de l'église sera le premier à être réaménagé. La fondation de la route, très mauvaise, va être refaite. Les travaux ont commencé et se poursuivront jusqu'à début août. Ensuite, c'est le secteur de la Route du Bé d'Le qui débutera. Fin septembre-début octobre, l'ensemble des travaux seront finalisés par la réalisation des enrobés.

En parallèle seront également menés les travaux de réalisation du square à côté de la salle des fêtes.

Le projet prévoit la réalisation en certains points (carrefour du Bourillon, devant la mairie) de plateaux en béton désactivé sur l'ensemble de la largeur de voirie. Or ce matériau nécessite 3 semaines de séchage avant de pouvoir être ouvert à la circulation. Cela entraînera quelques perturbations dans la circulation, que l'entreprise s'efforcera de réduire au maximum.



La structure de la route est entièrement refaite au Chef-Lieu

#### Travaux à venir :

- Réalisation d'un square au Petit-Châble : il se fera au croisement de la Route du Moulin et de la Route du Salève. Il comprendra un espace vert, des jeux pour enfants et une table de pique-nique. Les travaux sont prévus à l'automne.

- Réfections de voirie :

Un marché d'entretien a été passé afin de procéder à l'entretien et la réfection des voies les plus abîmées de la Commune. De premières interventions sont prévues cet été à Beauregard, Clairjoie et Bel-Air.

## Brèves

- **Comité de jumelage** : une journée du citoyen est organisée à Mössingen les 19, 20, 21 octobre 2012 : départ de St-Julien vendredi 19 octobre aux environs de 13 h, hébergement dans les familles de Mössingen, visites locales, retour à St-Julien le dimanche 21 aux environs de 20 h ; ce voyage s'adresse spécialement aux personnes qui ne sont jamais allées à Mössingen.

Le comité de jumelage de Mössingen fait en sorte de trouver un hébergement dans des familles où, au moins, une personne parle français.

Inscriptions avant fin juillet 2012 par mail [cduf-fau@cc-genevois.fr](mailto:cduf-fau@cc-genevois.fr) ou par téléphone 04.50.95.91.44 ou sur le site du comité de jumelage adresse : <http://www.jumelage-genevois-moessingen.fr/>

- **Factures à payer ? Pensez au TIPI** : non ce n'est pas une tente indienne... le TIPI est un titre payable par carte sur internet. C'est un système déjà en place pour le règlement de vos factures d'assainissement : grâce à lui, vous pouvez payer de chez vous, quand vous le souhaitez et très simplement. Aucune inscription préalable n'est nécessaire : rendez-vous juste avec votre facture sur le site de la Communauté de Communes du genevois [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr), rubrique « assainissement ».

- **Recensement militaire** : il est rappelé que toute personne doit se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. L'attestation remise à cette occasion est indispensable ensuite pour pouvoir passer les examens scolaires et universitaires, ou encore le permis de conduire.

- **Programme des Orgues de Beaumont :**

**Dimanche 22 juillet 18 h00**

Orgue à 4 mains

Deux grandes fantaisies de Mozart & Sonate pour orgue mécanique de Beethoven ».

**Dimanche 29 juillet 18 h00**

Cuivres & orgue

« Musique baroque » Bach, Gabrieli, Gallus

**Samedi 6 octobre 20h30**

Chant & orgue

Les plus beaux « Ave Maria »

Entrée libre. Contacts : E.Maxit : 04.50.04.42.68

- Le geste vert -

## Situation sanitaires des ruches : soyez vigilants

Le syndicat des apiculteurs nous alerte sur de graves problèmes sanitaires dans les ruches de Haute-Savoie dus à des ruches sauvages ou non déclarées. Il est rappelé qu'en vertu du Code rural et de la loi n°2009-967, toute ruche doit être déclarée chaque année par son propriétaire aux services sanitaires apicoles. Les formulaires sont disponibles sur le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) » ou sur le site du syndicat [www.syndapi74.fr](http://www.syndapi74.fr).

N'oublions pas que les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des espèces végétales et donc dans la bonne santé de notre environnement. Leur disparition mettrait en péril toute la chaîne alimentaire... dont nous sommes le dernier chaînon...

- Un peu de civisme -

## Horaires de bruits : vous n'êtes pas seuls

Il est rappelé que les horaires dans lesquels les bruits de voisinages sont tolérés sont fixés par l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2007. Ils sont fixés comme suit :

**En semaine : 8h à 20h**

**Samedi : 9h-12h et 14h30-19h**

**Dimanche : 10h-12h**

- Saviez-vous que... -

## ... vous pouvez être informés des coupures électriques ?

ErDF a mis en place le dispositif « Prévenance travaux », qui permet à tous les usagers d'être prévenus à l'avance par mail ou SMS des coupures de courant programmées pour cause de travaux ou de maintenance.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire sur le site :

[www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

En précisant votre point de livraison (chiffre inscrit sur votre facture), votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

En cas de coupure, vous serez avertis à l'avance du jour et de l'heure prévus, et pourrez vous organiser en conséquence.

## La révision du POS, c'est parti !

## POS ? PLU ? Késako ?

Le Conseil municipal a choisi un urbaniste pour procéder à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS). Cette démarche de longue haleine débouchera, dans 3 à 4 ans environ, sur un Plan Local d'Urbanisme (PLU) tout nouveau.

Ce document régit le droit des sols sur le territoire communal et détermine notamment la constructibilité des terrains. Mais un PLU est beaucoup plus que cela : c'est un véritable projet de développement et d'aménagement de la Commune sur le long terme. On y définit les orientations et les choix en termes d'urbanisation, de place laissée à l'agriculture, de protection du patrimoine environnemental et culturel ou encore des formes architecturales qui seront mises en œuvre.

Il est élaboré par la Commune, mais doit être compatible avec le cadre légal en vigueur (loi Montagne, loi SRU, Grenelle de l'environnement...) et les documents d'orientation supérieurs (SCOT, Plan Local de l'Habitat...).

C'est donc un document essentiel pour le devenir du village et des habitants. Son élaboration est complexe et très encadrée, décomposée en plusieurs phases successives :

1 - le **diagnostic de territoire** : il fait un état des lieux complet de la situation de la commune en termes de population, environnement, économie, patrimoine, transports... Il permet ainsi de connaître les caractéristiques, les atouts et faiblesses de la Commune, et de dégager des enjeux.

2 - le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : sur la base du diagnostic, ce document définit les objectifs à atteindre par le PLU en termes d'aménagement du territoire et de développement de la Commune.

3 - le **plan de zonage et le règlement** : ils découlent du PADD et matérialisent les orientations retenues, en fixant les zones constructibles, les zones agricoles et les zones naturelles, et en prescrivant les règles d'urbanisme applicables sur chacune d'elle.

## La révision, comment ça se passe ?

Tout au long de la procédure, des informations seront communiquées régulièrement aux habitants par le biais du bulletin municipal, du site Internet, et des réunions publiques qui seront organisées. Par ailleurs, un registre de **concertation** sera laissé à disposition du public en mairie afin de recueillir ses observations sur le sujet.

Une fois le projet définitif validé par le Conseil municipal (on parle de « projet arrêté »), il est envoyé aux personnes publiques associées pour avis (Conseil Général, Conseil Régional, mairies voisines, Communauté de Communes, chambres consulaires, Préfecture...) puis une **enquête publique** est organisée afin que les habitants puissent consulter le dossier et faire des observations ou des requêtes. Suite à cette enquête, le Conseil municipal examine toute les observations émises, prend en compte celles qui lui semblent pertinentes, puis **approuve** définitivement le PLU.

## Et aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Actuellement, le Conseil municipal commence à réfléchir aux grands objectifs que devra viser le futur PLU. Afin d'associer la population, une première réunion publique a déjà été organisée le 11 mai dernier. Puis le Conseil municipal prendra officiellement la décision de procéder à la révision de son POS en vue d'en faire un PLU.

Par ailleurs, l'urbaniste a commencé à travailler sur le diagnostic de territoire. Cette étape va prendre quelques mois. Le diagnostic sera ensuite présenté dans le cadre d'une réunion publique.

« Pour finir, il est bon de préciser qu'il est encore bien trop tôt pour discuter des questions particulières : tant que le PADD n'est pas réalisé, le Conseil municipal n'examinera pas les demandes personnelles concernant des classements ou déclassements de terrains. Si vous avez une requête à faire, vous pouvez faire un courrier à la mairie qui sera examiné en temps voulu, ou attendre l'enquête publique. »



## Communauté de Communes du Genevois

### Le tramway transfrontalier Genève / Saint-Julien : un enjeu stratégique de développement de la Porte Sud de Genève

La Communauté de communes du Genevois (CCG), Maître d'ouvrage de la partie française du projet de tramway transfrontalier entre Saint-Julien-en-Genevois et Genève, a organisé une concertation préalable du 6 juin au 6 juillet 2012. Les 17 communes de la CCG sont concernées : Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy en Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens.

L'objectif était que chacun puisse s'exprimer et donner son avis sur ce projet qui concerne l'aménagement et la desserte de la Porte Sud en lien avec le Canton de Genève.

Maîtriser la circulation automobile en proposant une offre attractive de transports en commun

Le tramway est l'alternative la plus cohérente et la plus efficace pour favoriser un report vers le transport collectif et donc une diminution de la circulation automobile.

En effet, c'est le mode qui répond le mieux aux trois facteurs d'attractivité des transports en commun : régularité, rapidité et fréquence.

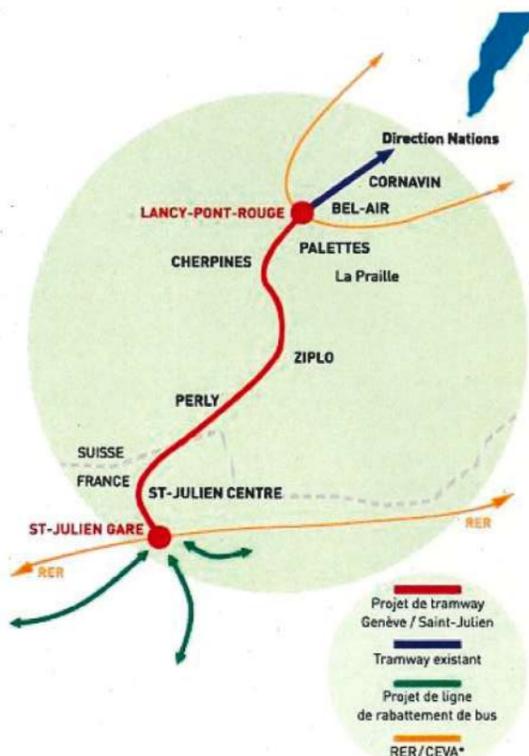
Le tramway accessible pour tous les habitants de la CCG

L'aménagement du pôle d'échange de la gare de Saint-Julien garantira une connexion aisée entre le tramway et les lignes de bus de rabattement et proposera en plus des correspondances facilitées avec le TER et le réseau de car interurbain.

Connecter les centralités

La ville de Saint-Julien, et plus largement le territoire de la Communauté de communes du Genevois, constitue la centralité sud de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

La création de la ligne de tramway Genève/ Saint-Julien fera partie intégrante du réseau des Transports Publics Genevois connectant la centralité Sud aux autres polarités de l'agglomération (Genève, Annemasse via le CEVA ...)



#### Le projet en chiffres

- longueur du tracé : 1.5 à 2.6 km selon la variante retenue
- nombre de stations : 4 ou 5 selon la variante retenue
- fréquence : toutes les 8 minutes environ, aux heures de pointe
- vitesse moyenne : 17km/h
- temps de parcours : environ 25 minutes pour rejoindre le site de Lancy-Pont-Rouge (interconnexion avec le CEVA et la ligne 12)
- coût : selon la variante retenue, entre 30 et 50 millions d'euros HT (valeur 2010)



## Ecole Beaupré

### Sculptures plastiques à la maternelle

Les enfants des quatre classes maternelles de Beaupré ont participé de janvier à avril à des ateliers d'arts visuels avec Fabienne Varrot, intervenante pour l'association Les Foulbaz'arts à Annecy.

Chaque semaine, ils ont découvert et expérimenté des pratiques artistiques contemporaines à partir de matériaux et objets récupérés avec leurs parents à la maison. Les plastiques ont été beaucoup utilisés, tour à tour matières premières, supports mais aussi sujets.

L'objectif de l'équipe enseignante était de produire des œuvres collectives afin d'investir le hall de l'école. Chaque enfant a pu apporter sa pierre à l'édifice et a signé d'une main peinte en animal de couleur.

Lundi 30 avril au soir, les parents tenus à l'écart de l'école pendant cinq jours, étaient invités au vernissage de l'exposition. Les enfants étaient ravis de la mise en valeur de leurs travaux et de l'admiration de tous les adultes.

### Un point sur le projet d'extension

L'année 2012 est synonyme de nouveaux investissements pour nos deux communes. En effet, la poussée démographique nous oblige à restructurer nos bâtiments scolaires. Voici donc une image de l'avant-projet du futur périscolaire de l'école Beaupré :



Par ailleurs, je profite de cet article pour réitérer mes remerciements aux parents d'élèves pour leur aide et leur inventivité, aux enseignants pour leur investissement et aux employés du SIVU pour leur professionnalisme.

Pour finir, beaucoup d'habitants s'interrogent sur l'augmentation des tarifs du temps périscolaire (cantine et garderie), voici un tableau d'éclaircissement sur le coût annuel intercommunal d'un élève à l'école Beaupré pour l'année 2011 :

Electricité + Gaz	17 000 €
Fournitures scolaires	11 000 €
Informatique	12 000 €
Photocopieurs	7 000 €
Repas	65 000 €
Produits d'entretien	3 000 €
Subventions sorties et piscine	14 000 €
Assurances	3 000 €
Salaires (15 employés)	290 000 €
Amortissement bâtiments	111 000 €
<b>Total Charges</b>	<b>533 000 €</b>
<b>Total Redevances</b> (versements des familles)	<b>163 000 €</b>
<b>Coût total annuel restant à la charge des communes</b>	<b>370 000 €</b>
<b>Coût total annuel restant à la charge des communes pour 1 élève</b>	<b>1 275,86 €</b>

Christophe SEIFERT

## SJDEFAGE

Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir !

Le SIDEFAGE est un syndicat intercommunal de gestion des déchets ménagers basé à Bellegarde-sur-Valserine. Il traite les déchets de 150 communes réparties dans l'Ain et la Haute-Savoie, soit près de 350 000 habitants. Il collecte les bouteilles et pots en verre, le papier, les cartonnets, les bouteilles plastiques et les emballages métalliques afin qu'ils soient recyclés.

Aujourd'hui des efforts restent encore à fournir car une récente étude d'échantillonnage des déchets a montré que 10% d'emballages en verre restent encore présents dans les ordures ménagères et les papiers et plastiques sont encore présents en grande quantité.

Quelques conseils pour le tri :



**ASTUCE :** On ne met que le verre alimentaire (qui a contenu des aliments à l'achat). Les bouchons et les capsules se jettent dans la poubelle ménagère.



**ASTUCE :** Les gros cartons sont à déposer en déchèterie et les cartons sales (pizza) dans la poubelle ménagère.



**ASTUCE :** Pour le plastique on ne met que les bouteilles. Les pots et autres sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle ménagère.

Où emmener mes déchets ?

- **Au point d'apport volontaire** de Présilly situé au Chef-lieu, sur le parking de l'ancienne porcherie.

- **A la déchetterie de Neydens**, située après le terrain de Football du Châble (04 50 04 41 67)

De Mars à Octobre

Lundi au Samedi : de 9h00 à 18h00

De Novembre à Février :

Lundi au Samedi : de 9h00 à 17h30

Fermée le Dimanche et les jours fériés.

Philippe JACQUEMAIN

## Maison du Salève

Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Cet été vous aurez de quoi vous occuper : un florilège d'animations vous sont proposées à la Maison du Salève (pour les grands et les petits) :

### Tout l'été pour les familles (Payant - Sur réservation)

Tous les mardis, toute la journée, des animations :

-Le matin, «le Salève en spectacle», une visite guidée ludique en famille

-L'après-midi, «le Salève en balade», une sortie de terrain autour de la Maison du Salève.

Tous les mercredis matins, vendredis matins, une animation :

Balade nature et légendes, land'art, chasse aux insectes, éveil nature, atelier du géologue...

Tous les vendredis après-midi, au téléphérique : fabrication de cabanes, «chasse» aux insectes, fabrication de jouets nature...

### Événementiels pour tous

Mercredi 18 juillet et 22 août : au Pont de la Caille, histoire, anecdotes, architecture (pour les adultes - payant et sur réservation)

Samedi 21 juillet et 25 août : de 10h à 16h Salève et alpages : Visite guidée, dégustations des produits locaux et animations sur les alpages. RDV à la Maison du Salève. 15 euros par personne (animations, repas, transport inclus). Animation proposée dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Salève, grâce au soutien de la Région Rhône Alpes.

Mercredi 25 juillet : à 18h soirée bois et forêt : jeux en bois et balade dans le bois des fées vous attendent. Gratuit - RDV à la Maison du Salève - Balade sur réservation. Événement gratuit grâce au soutien du Conseil Général de Haute-Savoie et du Réseau Empreintes.

Mercredi 25 juillet et 29 août : atelier Land'art, un peu d'imagination et la nature devient création (pour les adultes - payant et sur réservation)

Mercredi 1 août : atelier d'écriture nature avec Marie Chataignon, écrivain (gratuit)

Mardi 7 août : à 19h Nocturne à la Chartreuse de Pomier : le propriétaire des lieux vous y attend pour une découverte de son domaine ! Retour à la frontale à la Maison du Salève pour une dégustation des produits du terroir. 3 € p/ personne - Dégustation : 5 € - RDV à la Maison du Salève - Sur réservation

Mardi 28 août : à 20h30 Contes à l'alpage : découvrir la nature à travers le conte, avec Isabelle Sauron, voici le pari de cette soirée chaleureuse et conviviale. Gratuit. Rdv à la Croisette, au sommet du Salève - 74560 La Muraz. Événement gratuit grâce au soutien du Conseil Général de Haute-Savoie et du Réseau Empreintes.

Dimanche 2 septembre : Mont Salève en marche toute la journée au plan : de nombreuses activités pour petits et grands ! Plus d'infos sur [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Dimanche 16.09 : à 10h Journées Européennes du Patrimoine

### Les nouveautés

-De nouvelles expositions à découvrir : « C'est votre Salève ! », juillet 2012 : exposition participative : photographies, objets et témoignages des habitants

- Un parcours découverte ludique pour les familles, disposition, des jeux pour les enfants...

### Infos pratiques

La Maison du Salève - 775 route de Mikerne - 74160 Présilly  
+33(0)4 50 95 92 16 / [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)  
[www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)

### Horaires d'ouverture

Juillet et août : tous les jours de 10h à 18h

### Tarifs Ateliers enfants et familles

6€ par personne (sauf mention contraire)

Enfant de moins de 6 ans : un adulte obligatoire (gratuit)

Enfant à partir de 6 ans : adulte payant

Carte des p'tits malins : 15 euros valable pour 3 animations, sauf cerfs-volants et autour de l'arbre

### Tarifs Maison du Salève - expositions

Plein tarif : 6 €

Jeunes de 6 à 18 ans : 3 €

Enfants de - de 6 ans : gratuit

Entrée famille : 15 € (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

## Ça s'est passé à Présilly

### • Exercice de sécurité dans le tunnel du Mont-Sion (3 avril)

Mardi 3 avril un grave accident s'est produit aux alentours de 22H sur l'A41 dans le tunnel du Mont-Sion : un premier accident impliquant 2 véhicules légers, 1 minibus et 1 motard, puis un second quelques minutes plus tard impliquant 2 véhicules légers et un minibus.

Le plan ORSEC fut immédiatement déclenché par le Sous-Préfet. 26 gendarmes et 80 pompiers furent dépêchés sur les lieux. Un poste médical avancé a été mis en place sous le tunnel pour effectuer les premiers soins aux victimes avant de les diriger vers les hôpitaux les plus proches. Au total 32 personnes furent impliquées dans l'accident : treize blessés graves, cinq blessés légers, un mort et treize indemnes. A 23H30 le plan communal de sauvegarde de Présilly fut déclenché, le conseil municipal ainsi qu'une trentaine de bénévoles se rendirent sur place pour organiser le plan de secours et mettre à disposition les locaux pour établir les différentes cellules : interventions extérieures/ accueil/hébergement, et information. Le Sous-préfet et le Maire étaient présents au poste de commandement.

Les premières personnes sinistrées indemnes (13 au total) furent accueillies vers 0h30. A 2H00 du matin le Sous-préfet indiqua la fin de l'exercice car, heureusement, tout cela n'était bien sûr qu'un exercice en situation réelle.

En débriefing à chaud les services de l'Etat ont souligné la qualité du plan communal de sauvegarde établi par la Commune. Ils furent particulièrement satisfaits de la disponibilité des bénévoles de Présilly et du Conseil municipal. Cet exercice fut, pour tous ceux qui y ont participé, une grande expérience humaine. On ne peut que féliciter les services de l'Etat qui, par ces exercices, mettent toutes leurs compétences en œuvre pour nous protéger.

### • L' Auberge Ephémère dans le foin !! (6 avril)

Près d'une dizaine de personnes étaient présentes à l'Auberge Ephémère organisée à la Ferme « Chez Coquet » de Présilly par l'association Pred'zouille. Le principe est simple : passer un moment convivial entre habitants en organisant chaque mois un repas dans un lieu insolite. L'association se charge d'organiser la logistique et le repas : potée avec saucisse et fromage blanc, choux à la crème en dessert, mais le principal est avant tout de passer un bon moment « ensemble ».

L'accueil par les maîtres des lieux était pour le moins chaleureux et les enfants étaient ravis de courir entre les tables installées dans le « couloir d'alimentation » des vaches laitières de Mr Megevand. Pour les néo-ruraux ce fut aussi l'occasion de sentir le foin et découvrir la ferme ! Et l'accordéoniste n'avait pas été oublié pour l'ambiance.

Félicitation à Pred'zouille qui participe par ses actions festives à créer de la vie dans notre village.

### • Réunion publique PLU (11 mai)

La réunion n'a rassemblé qu'une petite quarantaine de personnes, mais la teneur des discussions était intéressante, avec l'apport de l'analyse d'Antoine VIELLIARD, Conseiller Général, sur les questions transfrontalières. Cela a constitué une bonne introduction à la réflexion qui sera menée sur le sujet dans les mois qui viennent.

### • Fête des voisins (1er juin)

C'est désormais traditionnel : la Fête des voisins s'est déroulée dans une bonne ambiance, sous le soleil. Cette année, en plus du Chef-Lieu, de Beauregard et du Petit-Châble, les Hôteliers organisaient également un repas autour du bassin.

### • Course de vélo (3 juin)

C'est le prix cycliste féminin qui s'est couru ce 3 juin. Celui-ci compte pour le championnat national, et parmi les coureuses se trouvaient Jeanni Longo et la fille de Charly Mottet, lui-même présent comme supporter. C'est donc du beau monde qui a arpenté les routes de la Commune, et comme chaque année, la meilleure a gagné !

### • Fête des Rappes (23 juin)

Il y a eu beaucoup de monde pour cette seconde édition, et un meilleur temps que l'année dernière. Le comité paroissial avait pris le relais de Préd'Zouille pour l'organisation du repas, et le feu était un peu plus grand encore. Une très bonne ambiance régnait et il paraît même qu'à 2 heures du matin résonnaient encore quelques joyeuses chansons...

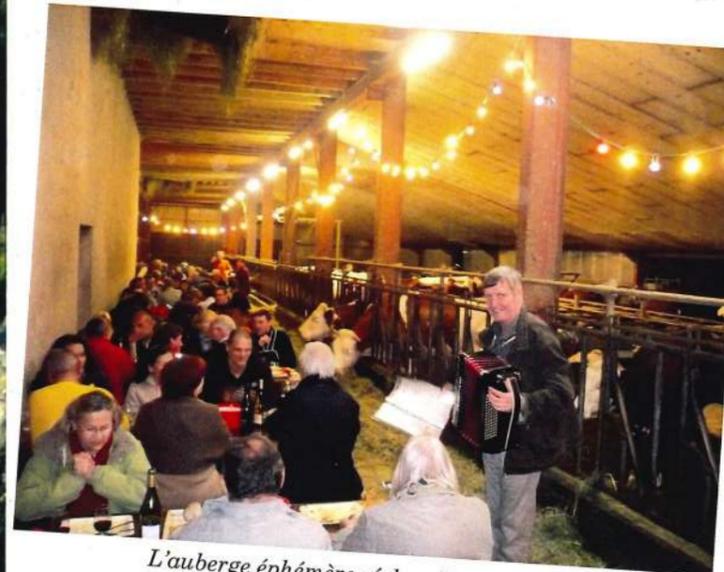
## Ça s'est passé à Présilly



Exercice A41 : les bénévoles attendent les sinistrés...



... tandis que le poste de commandement organise les secours.



L'auberge éphémère réchauffe les cœurs.



Réunion publique intéressante sur le PLU



Fête des Rappes : le beau temps et le monde étaient au rendez-vous



## Bientôt à Présilly

### • Repas des classes (22 septembre) :

Cette année, ce sont les personnes nées une année en...2 qui seront conviées par le CCAS à un repas convivial dans la salle des fêtes. Une invitation personnelle a été envoyée à chacun. Nous vous attendons !

### • Course Montailloux VTT Salève (7 octobre) :

La désormais fameuse course organisée par le VTT Club de Montailloux se déroulera le dimanche 7 octobre, au départ de la mairie. Entre sport et convivialité, gageons que l'édition 2012 réunira au moins autant de monde que les années précédentes, en espérant que le soleil soit au rendez-vous!

## Vie associative

### Mobilisés contre la mucoviscidose

Dimanche 24 juin avait lieu la troisième édition de la mucogold 74 organisée par LE MARMOT'GOLD, Mobilisé pour l'association Vaincre La Mucoviscidose (VLM). Pour cette troisième édition, 160 motos de toutes marques et tous styles se sont retrouvées dimanche 24 juin à La Roche-sur-Foron pour parcourir ensemble un circuit de plus de 200 kilomètres. Essentiellement de la région, certains venaient néanmoins de beaucoup plus loin (Lyon, Bourges) mobilisés pour cette cause.



Cette journée avait pour vocation de permettre de lever des fonds au profit de l'association au travers des inscriptions des motards et de leur passager(e)s ainsi que grâce aux dons des entreprises partenaires. Environ 3 500 € ont été récoltés.

Le départ a été donné à 9h30 à la mairie de la Roche-sur-Foron. 6 motards de Présilly se sont mobilisés autour d'un des organisateurs de cette manifestation, Guy Vigny, avec une mention spéciale pour le Petit-Châble qui alignait 4 motos !

Un magnifique circuit avait été préparé tout au long de l'année et une organisation remarquable en terme de sécurisation du cortège aux dizaines d'intersections et autres ronds-points traversés à procuré un agrément intense aux participants.

Au terme d'une centaine de kilomètres par les Bornes et le salève, nous avons réalisé un premier arrêt à l'école de Copponeux, spécialement ouverte pour une pause en milieu de matinée.

Le cortège s'est rapidement remis en route pour filer vers le Vuache et le secteur de Génissiat pour descendre la vallée du Rhône jusqu'à Chanay où la municipalité avait ouvert l'ensemble du groupe scolaire pour accueillir les participants pour le déjeuner.

La camionnette balai est arrivée en retard à cause d'une assistance sur une moto...et le déjeuner à failli se faire sans pain...car il était dans le camion qui a heureusement fini par arriver.

Un cadre verdoyant et une météo sympathique ont permis de partager de chaleureux moments dans le parc de l'école et de rappeler les objectifs de cette journée mêlant l'utile à l'agréable pour une noble cause.

Vers 14h30, le groupe s'est scindé entre ceux qui sont allés se ravitailler en carburant et les autres qui avaient encore assez d'autonomie pour se regrouper tous à Seyssel vers 15h00.

S'en sont suivies 2 heures de ballade à travers des coins insoupçonnés et insoupçonnables de l'Albanais et du Val-de-Fier où nous avons traversé de magnifiques hameaux et villages dans la campagne verdoyante de notre magnifique région.

Nous avons fait un dernier arrêt au Pont de la Caille avant que chacun se salue et se donne rendez-vous en 2013 pour la 4ème édition.

Laurent DUPAIN

## Vie associative

### Les ballons de l'APE retrouvés en Allemagne !

L'APE de l'école Beaupré (association de parents bénévoles) – représentant les parents des élèves de l'école de Beaumont et Présilly, organisait la traditionnelle fête de fin d'année de l'école ce samedi 30 Juin.

Ce fut une belle journée ensoleillée, pleine de sourires et de bonne humeur. Comme d'habitude, plusieurs animations étaient prévues : des jeux insolites, un atelier maquillage, et une super boum pour se déhancher à l'ombre. Cette année, les enfants ont eu la chance de se défouler avec deux châteaux gonflables prévus pour petits et grands.

L'APE a voulu symboliser la fin de l'année par un lâcher de ballons qui s'est tenu dans la cour durant l'après-midi. Tous les enfants ont pu écrire un mot et lâcher leur ballon en espérant que quelqu'un le retrouve.

Plusieurs enfants ont voulu tester une stratégie intéressante : rassembler les ballons en les attachant les uns aux autres afin d'avoir plus de chances de les faire monter bien haut...

Que ne fût pas la surprise quand, le lundi 2 Juillet, le comité de l'APE reçut un mail d'Allemagne mentionnant avec grand enthousiasme que plusieurs ballons ont été retrouvés près de Stuttgart, dans une forêt non loin de la ville de Schwäbisch Gmünd.

Les ballons ont du être pris dans une tempête qui a frappé la ville d'Allemagne la nuit du samedi au dimanche. Le mail mentionnait également que la ville célèbre ses 850 d'existence cette année, dont les festivités ont commencé le 8 Juillet, une semaine après la fête de l'école Beaupré!

<http://remszeitung.de/2012/6/15/staufersaga-holzbogenturnier-am-7-juli-in-der-gmuender-innenstadt/>

Un bel hasard et un magnifique couronnement de l'année pour tous les élèves de l'école !

Rendez-vous donc l'année prochaine pour une année pleine de surprises.

### AVIS AUX AMATEURS/ AMATRICES :

L'APE 2012-2013 est à la recherche de parents dévoués qui veulent se joindre à notre équipe dynamique.

Envie de vous engager et passer un bon moment ensemble à organiser des festivités pour vos enfants (.. et pour vous aussi quand même.) ?

Vous avez des questions, des commentaires, des remarques, des idées, vous voulez juste nous dire bonjour ?

Une seule adresse email !

APE Beaupré [apebeaupre2011@yahoo.fr](mailto:apebeaupre2011@yahoo.fr)

### Les Aînés de Montailloux chez les poissons

Mardi 19 juin un car de promenade conduisait les Aînés de Présilly vers le plus grand lac naturel français, celui d'Aix-les-Bains.

Après un petit tour de bateau avec commentaire adapté, virant à tribord devant Notre-Dame de Bellecombe, tous se retrouvaient au restaurant pour un menu... poisson, naturellement.

Puis digestif pris, ce fût une longue visite, commentée elle aussi de l'aquarium géant d'Aix-les-Bains, par-dessus et par-dessous.

Un petit refrain, puis deux, puis d'autres, permettaient aux anciens rajeunis de ne pas voir passer le temps. Un privilège d'anciens.



### Un début d'année déjà bien chargé pour le centre de loisirs

Février 2012

#### Bienvenu au Pôle Nord Présillien

Les enfants se sont transformés en esquimaux le temps de construire un igloo dans le jardin de récréa.



#### Développer un savoir-faire bois

Dix enfants ont pu fabriquer un meuble en bois en utilisant des outils de professionnel, grâce aux conseils avisés d'Elisabeth BIUNTO.

Le succès de cet atelier nous a incité à faire de nouvelles sessions cet été pour les plus petits. Il sera aussi programmé pour février 2013.

Pâques 2012

#### La passion du spectacle

Après la confection de leurs marionnettes, les enfants ont eu le plaisir de présenter leur spectacle devant un parterre de parents ravis.



Suite au succès de cet atelier, Estelle Cluzel animera des cours de théâtre dès la rentrée de septembre (modalité d'inscription et d'organisation sur le site internet [www.famillesrurales.org/beaumont-presilly](http://www.famillesrurales.org/beaumont-presilly))

#### Activité VTT



Encadré par Xavier Chambet et en collaboration avec le bureau de la montagne du Salève, les enfants se sont initiés à la pratique du VTT dans les bois de Pommier.

La prochaine sortie est prévue pour les vacances de Toussaint.

#### Explorer pour apprendre

D'autres sorties étaient aussi au programme : découverte des grottes de Savigny, visite à la ferme « au coucher du soleil » à Jonzier, participation au défilé du carnaval dans le Châble.

#### Les moments privilégiés de RécréA

Le mercredi est un jour privilégié pour monter des projets avec les enfants.

RécréA a à cœur de développer les savoirs, les savoirs-faire et les savoirs-être des enfants au travers de différentes activités, et tout en respectant leur rythme.

Ainsi sur les mercredis se sont mis en place : la fabrication de broches et de maisons en carton, du jardinage dans le parc de la mairie, un spectacle de danse (dont la représentation sera ouverte au public le 4 juillet)...

RécréA, c'est aussi des moments conviviaux.

La soirée crêpe, la kermesse le 31 août, la soirée halloween aux vacances d'automne, le spectacle de Noël.



Ce sont aussi des moments pour se faire connaître : participation au marché de Noël de l'école Beaupré, ou au forum des vacances à St Julien, l'élaboration de notre plaquette que vous pouvez découvrir sur le site internet :

[www.famillesrurales.org/beaumont-presilly](http://www.famillesrurales.org/beaumont-presilly)

Vous y trouverez également les nouveaux tarifs et tout le programme de l'été.

#### Nouvelles activités pour la rentrée :

**Atelier théâtre** : jeudi de 17h à 18h15

**Atelier capoeira** : mercredi de 14h à 15h

**Cours de dessin** : lundi 18h30 à 20h30 et le jeudi de 19h à 21h

**Atelier danse** : vendredi 17h à 18h30

**Atelier loisirs créatifs** : à partir de 9 ans

Inscription le mardi 4 sept. A 17h au centre de loisirs.

Renseignements au 04 50 38 52 83

Une nouvelle rubrique fait son entrée dans l'Echo de Montailoux : vous avez une image insolite ou originale de Présilly ? Vous souhaitez la faire partager à vos concitoyens ? Envoyez-nous vos photos (de bonne résolution) et nous les publieront dans un prochain numéro afin de faire découvrir à tous une vision atypique de la Commune. Pour cette première fois, c'est une photo prise par Philippe JACQUEMAIN en ULM qui est mise en avant...



## Etat-civil

### Naissances

- **Zoé MASSOULIER**, fille de Nancy et Pierre-Gilles est née le 31 mai 2012. Meilleurs vœux de bonheur à toute la famille.

- **Coline JACQUEMAIN**, fille de Cécile et Philippe, est née le 30 juin 2012. Félicitation à notre Conseiller municipal ainsi qu'à la maman (sans oublier la grande sœur, Léonie !).



La petite Coline JACQUEMAIN

### Décès

- **René VIGNE** est décédé le 7 février 2012 à Saint-Julien après une longue maladie. Nos sincères condoléances à sa femme et sa famille. M. VIGNE a exercé le métier d'agriculteur au Chef-Lieu.

- **Daisy LAMBELET** est décédée le 8 juin 2012 à son domicile de Présilly. Bien qu'arrivés récemment sur la Commune, M. et Mme LAMBELET étaient déjà des membres actifs de l'animation et la vie du village. Toutes nos amicales pensées vont à son mari et ses enfants.

#### Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43  
Ecole primaire : 04 50 04 59 58  
Secrétariat : 04 50 04 47 04  
Permanences :  
SIVU Beaupré Tickets cantine  
Lundi 8h30 à 11h00 8h30 à 9h00  
Jeudi 16h00 à 18h00

#### La Mairie

97, Route du Bé D'Le  
74160 Présilly  
Téléphone : 04 50 04 42 50  
Télécopie : 04 50 04 55 61

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)

Ouverture au public :  
Lundi de 11h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 16h à 19h

#### Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »  
Immeuble Les Capucines  
157, Les Prés Bois  
74580 Viry  
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

#### Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble  
74160 Présilly  
04 50 38 52 83

#### MJC de Viry

BP 17  
437, rue Villa Mary  
74580 Viry  
04 50 04 88 98  
mjcviry74@gmail.fr

#### Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

#### téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie : 17

Hôpital de St-Julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

# L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 65 - Juillet 2012

